

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1293

présenté par
M. Peiro
-----**ARTICLE 12**

À l'alinéa 39, substituer à la seconde occurrence des mots :

« du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains »

les mots :

« à la création de ce périmètre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.